



COMMUNIQUE

« Le président national
de la Ligue des droits de l'Homme
invité de l'Université de Corse

L'Université Pasquale PAOLI et la Ligue des droits de l'Homme organisent une conférence-débat « l'état de droit est-il toujours compatible avec les droits de l'Homme » avec Jean Pierre DUBOIS, président national de la LDH, professeur de droit constitutionnel et d'histoire des idées politiques à Paris XI, le vendredi 19 février 2010 à 14h30 (fac de droit-amphi ETTORI). Cette intervention de Jean Pierre DUBOIS en Corse se situe dans le cadre d'une campagne nationale de la LDH « Urgence pour les libertés ! Urgence pour les droits » qui est axée sur cinq thèmes : asphyxie de la démocratie, exclusion et droits sociaux, droits des étrangers, justice-police-prisons, société de surveillance.

Après avoir précisé le sens de cette initiative et s'être interrogé sur les droits de l'Homme par temps de crise, notamment au travers des évolutions actuelles vers une société du soupçon et de la peur, Jean Pierre DUBOIS débattrà de la réalité de ces évolutions en Corse avec les étudiants et l'ensemble de la communauté universitaire. Cette conférence-débat est également ouverte à tout public »

Contact :
Ligue des droits de l'Homme
06 43 96 05 60

Avec le soutien de



PROVENCE
MÉDITERRANÉE

L'état de droit et les droits de l'Homme sont-ils toujours compatibles ?

La Corse est plus que concernée par cette interrogation ! Il n'est plus possible d'accepter sans rien dire les dérives anciennes ou nouvelles auxquelles nous assistons.

Qui peut assurer que les garanties d'une démocratie saine et honnête sont offertes dans une île où la précarité, la dépendance et le clientélisme sont les fondements d'une gestion claniste des scrutins électoraux ?

Quelles sont les femmes et les hommes qui peuvent accepter que notre île soit la première région de France pour les interruptions volontaires de grossesse et ne dispose même pas d'un organisme de planning familial réel et digne de ce nom ?

Qui peut accepter la mise en cause des services publics et notamment du service public de la santé au nom d'impératifs de rentabilité dans une île où la pauvreté ne cesse d'augmenter ?

Qui peut admettre sans rien dire que notre île soit en tête des régions françaises pour le taux de chômage et celle où les salaires et les retraites sont le plus bas ?

Doit-on faire le choix de la compétition à tout prix au détriment des solidarités ?

Peut-on accepter le traitement infligé aux réfugiés Kurdes de Bonifacio et détourner les yeux de ce qui se passe en Méditerranée ?

Qui peut accepter que l'on se glorifie d'une poussée démographique qui repose toujours sur le vieillissement de la population d'une part et l'incapacité à offrir des perspectives d'épanouissement aux jeunes et aux forces vives d'autre part ?

Qui peut accepter la litanie morbide des assassinats impunis dans l'une des régions de France où le nombre de policiers par tête d'habitant est le plus important ?

Comment peut-on admettre le manque de garanties, les abus, l'arbitraire, les errements, les incohérences et les stigmatisations de la justice antiterroriste ?

Comment accepter par ailleurs que la loi sur le rapprochement des prisonniers continue d'être bafouée et comment accepter les conditions scandaleuses d'incarcération à Ajaccio ?

Quand les pouvoirs et les autorités accepteront-ils de traiter cette île comme un territoire respectable et non comme un problème, une épine ou une calamité ?

Quand accepteront-ils d'envisager le droit des insulaires à une vie citoyenne normale et quand cesseront-ils de ne voir l'avenir de cette île qu'en termes de plateforme de loisirs pour vacanciers venus d'ailleurs et en termes de profits touristiques juteux ?

Après avoir défini le sens de la campagne «Urgence pour les libertés, urgence pour les droits», Jean-Pierre DUBOIS débatera plus précisément d'enjeux qui touchent à la Corse et à la Méditerranée avec les étudiants et l'ensemble de la communauté universitaire ainsi qu'avec toute autre personne désireuse de participer à cette conférence-débat.



Avec le soutien de

